

## UN MARCHÉ AU CŒUR DES ÉCHANGES EUROPÉENS

La Belgique est la 7<sup>e</sup> puissance économique de l'Union européenne avec un produit intérieur brut (PIB) s'élevant à 642 Md€ en 2025. Sa population de 11,8 M d'habitants est dotée d'un pouvoir d'achat élevé, ce qui en fait un marché attractif pour les exportateurs agroalimentaires français.

Située au cœur des échanges européens, elle constitue un carrefour commercial stratégique en Europe de l'Ouest, grâce à sa position géographique et à la densité de ses infrastructures, comme en témoigne le port d'Anvers-Zeebruges. Ainsi, la Belgique et son port forment une plateforme mondial majeur des échanges commerciaux, largement utilisée pour les réexportations.

Ce rôle logistique explique en grande partie le poids important de la Belgique dans les échanges commerciaux avec la France, dont elle est le 1<sup>er</sup> client pour les produits agricoles et agroalimentaires. Le port d'Anvers-Zeebruges est notamment spécialisé dans les produits frais et se caractérise par des délais de contrôles sanitaires nettement plus courts que ceux observés dans les ports français, de l'ordre de moins de 24 heures contre plusieurs jours au Havre. Ainsi, une part significative de ces flux ne correspond pas à une consommation intérieure.

## CHIFFRES CLÉS 2025



### Importations de produits agricoles et agroalimentaires :

- En provenance du monde : 57 milliards d'€
- En provenance de France : 10,4 milliards d'€



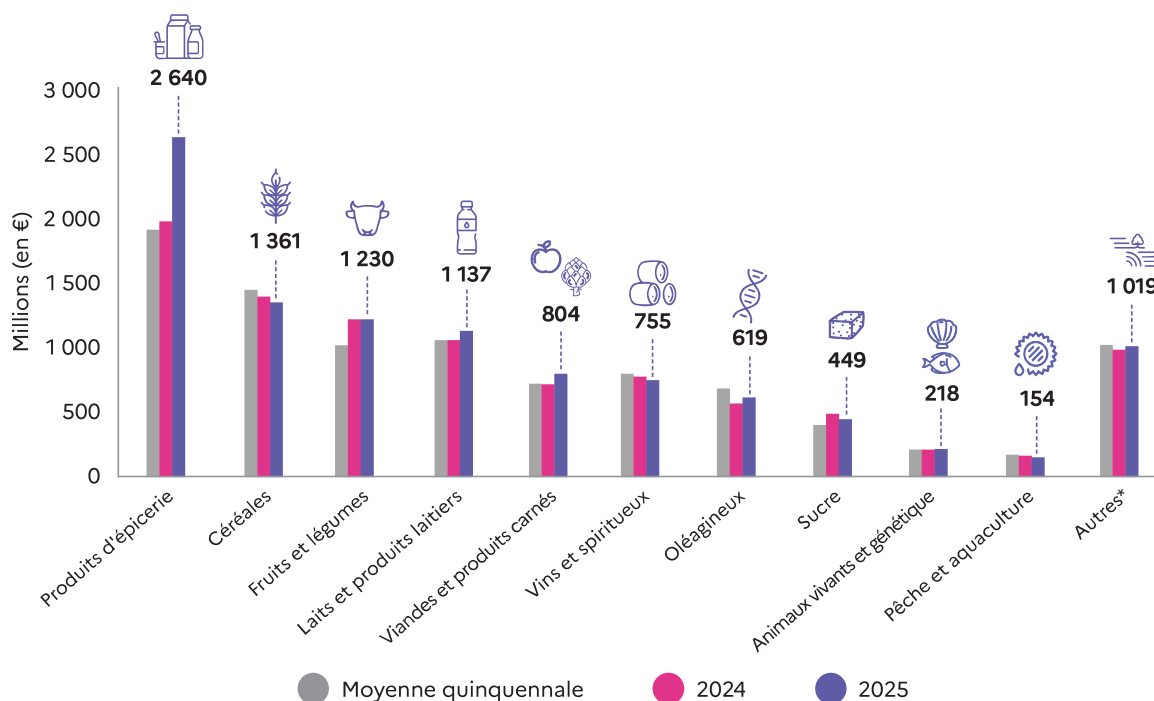
### Balance commerciale agricole et agroalimentaire :

- Avec le monde : + 8,5 milliards d'€
- Avec la France : + 2,7 milliards d'€

## IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE FRANCE

### Évolution des importations par filière en provenance de France

Les importations belges de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France ont atteint un niveau record de 10,4 Md€ en 2025, soit une hausse de 7,9 % sur un an. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des achats de produits d'épicerie, qui sont passés de 2,0 à 2,6 Md€ entre 2024 et 2025 (+ 32,8 %), dans un contexte de hausse de prix mondiaux du cacao. À noter que la Belgique importe près de 10 % de la production mondiale de cacao et en réexporte près de 60 %.



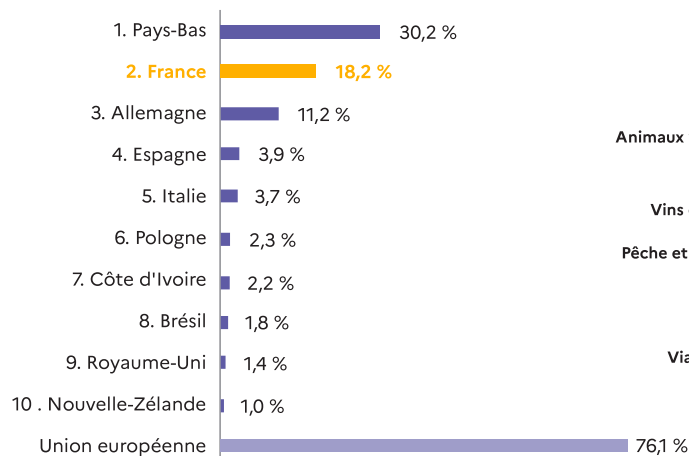
\*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : alimentation animale (2,1 % des importations totales ; 223 millions €), préparations alimentaires (1,5 % ; 156 millions €), semences de blé tendre (1,2 % ; 121 millions €).

Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

## IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU MONDE

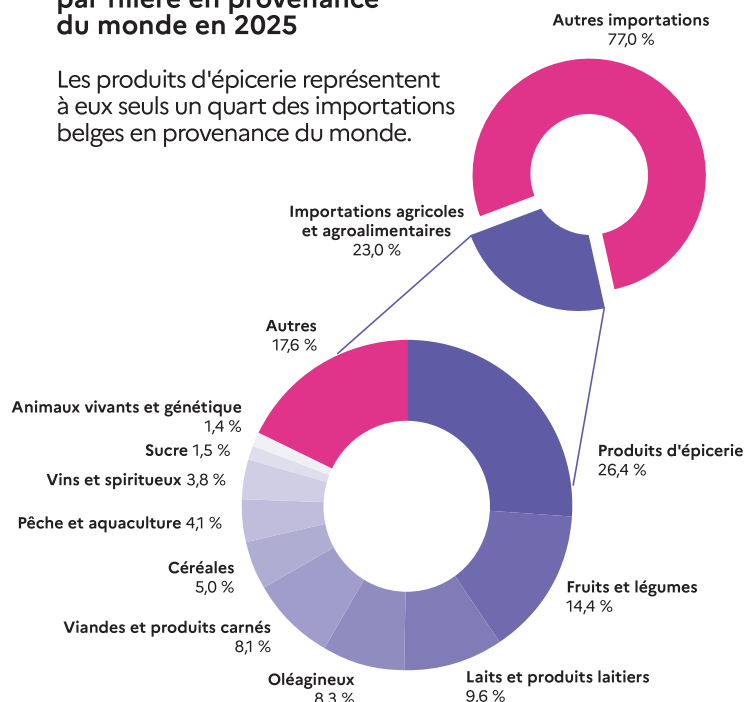
### Parts de marché des principaux fournisseurs en 2025

Malgré une augmentation des importations belges en provenance des Pays-Bas et de la France, les parts de marché des deux pays diminuent légèrement en 2025. Ils demeurent cependant 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> fournisseur de la Belgique. Les Pays-Bas domine le marché grâce au port de Rotterdam, 1<sup>er</sup> port européen. À noter que plus de trois quarts des importations belges proviennent de l'Union européenne.



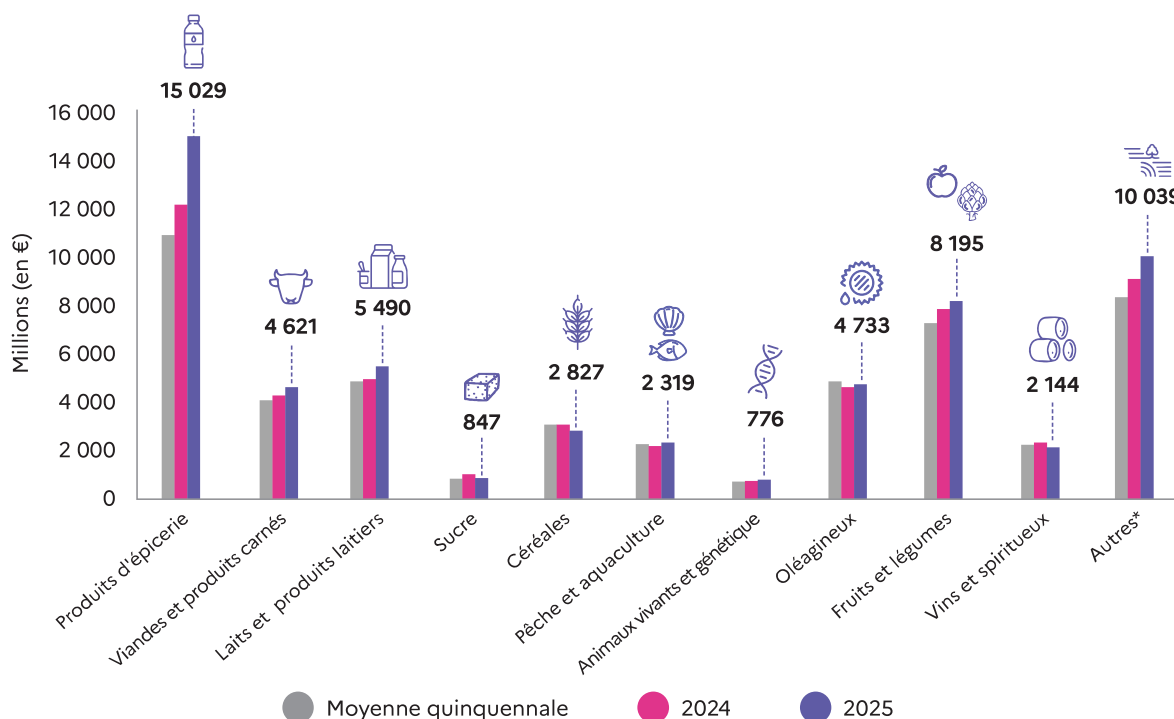
### Répartition des importations par filière en provenance du monde en 2025

Les produits d'épicerie représentent à eux seuls un quart des importations belges en provenance du monde.



### Évolution des importations par filière en provenance du monde

Les importations belges ont augmenté de 8,9 % sur un an, en lien notamment avec une hausse de 23,2 % des produits d'épicerie. Les deux postes suivants, fruits et légumes et laits et produits laitiers, ont également augmenté respectivement de 4,2 % et 10,9 % sur la même période, s'expliquant en partie par une production nationale limitée. On note par ailleurs la performance du secteur de la transformation notamment de la pomme de terre et des dynamiques de réexportation pour les produits laitiers.



\*La filière « Autres » (2025) comprend notamment : fèves de cacao (4,7 % des importations totales ; 2,7 milliards €), tabacs (3,2 % ; 1,8 milliard €), alimentation animale (3,0 % ; 1,7 milliard €).

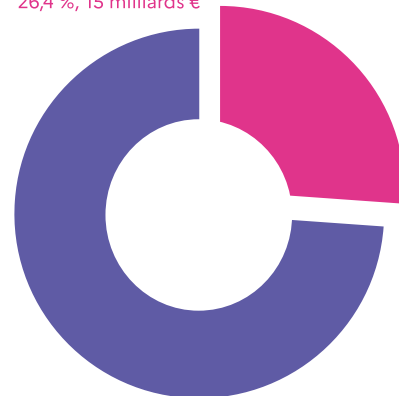
Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

## IMPORTATIONS BELGES DE PRODUITS D'ÉPICERIE

### UNE HAUSSE PORTÉE PAR LA FÈVE DE CACAO ET LE CAFÉ

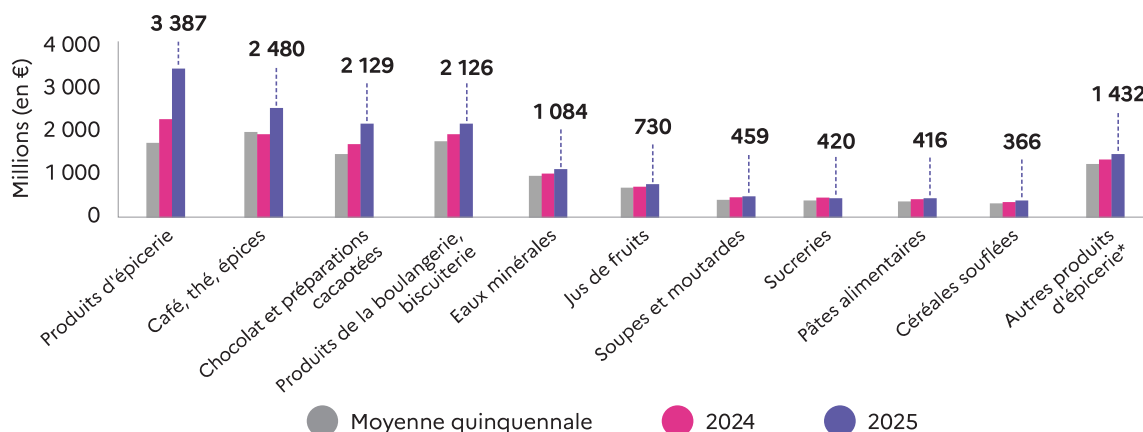
Les produits d'épicerie constituent le 1<sup>er</sup> poste d'importation de la Belgique, en constante augmentation depuis 2020. Ces importations se sont accentuées en 2025 pour atteindre 15 milliards d'euros de produits, tirées par la hausse des prix mondiaux de la fève de cacao et du café. La hausse des prix s'explique par de mauvaises récoltes en Afrique de l'Ouest notamment face à une demande restée constante. Historiquement 1<sup>er</sup> fournisseur, les Pays-Bas maintiennent leur trajectoire avec près d'un tiers de part de marché.

Produits d'épicerie ;  
26,4 %, 15 milliards €



### Évolution des importations de produits d'épicerie en provenance du monde

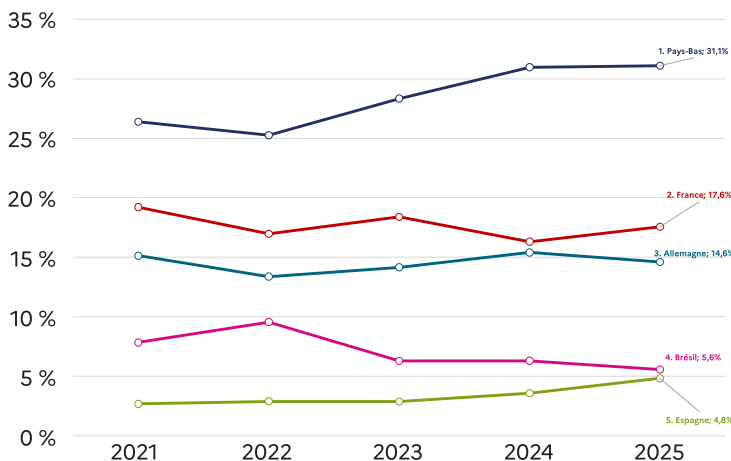
La hausse des prix du cacao ainsi que du café ont causé une très forte augmentation des importations de produits d'épicerie entre 2024 et 2025, en premier lieu desquels les produits du cacao (+ 51,7 %), café, thé, épices (+ 31,6 %) et chocolat et préparations cacaotées (+ 28,5 %). Ces trois produits représentent ainsi en 2025 près de 8 Md€, soit plus de la moitié des importations en produits d'épicerie.



\*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : glaces (2,2 %), eaux minérales (2,0 %), essences de café, thé (1,1 %).

### Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de produits d'épicerie des cinq dernières années

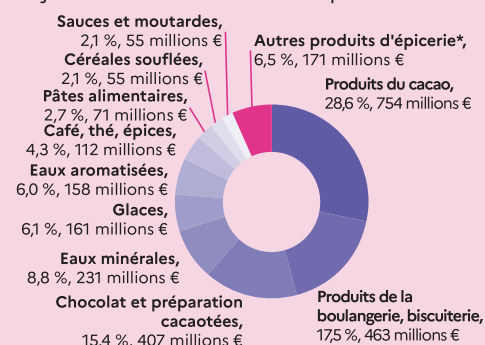
Les Pays-Bas demeurent en 2025 avec 31,1 % de part de marché le 1<sup>er</sup> fournisseur de la Belgique en produits d'épicerie, loin devant la France (17,6 %) et l'Allemagne (14,6 %). Tandis que la part de marché française a augmenté de 1,3 point de pourcentage entre 2024 et 2025, celle allemande a diminué de 0,8 point, s'expliquant en partie par une hausse du prix de l'énergie et une baisse générale de leurs exportations.



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

### Répartition des importations belges de produits d'épicerie en provenance de France en 2025

Les produits du cacao, qui constituent plus d'un quart des importations belges en provenance de France, sont principalement destinés aux chocolatiers belges, tandis que les produits de boulangerie et de biscuiterie alimentent les industries locales dont la production est majoritairement orientée vers l'exportation.

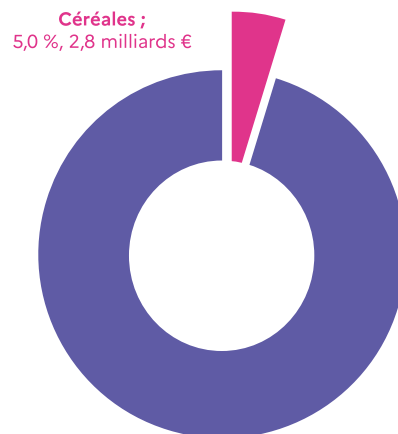


\*Autres produits d'épicerie (2025) comprend notamment : soupes et potages (1,4 %), jus de fruits (1,2 %), sucreries (0,9 %).

## IMPORTATIONS BELGES DE CÉRÉALES

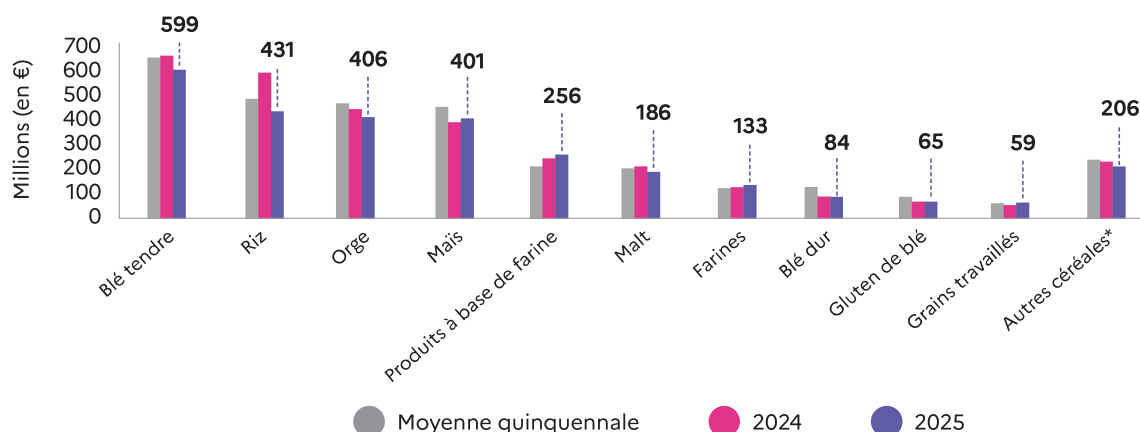
### UNE FORTE DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Les céréales représentent le 6<sup>e</sup> poste d'importations agricoles et agroalimentaires de la Belgique. La France occupe la 1<sup>re</sup> place des fournisseurs, avec 1,4 Md€ d'exportations, principalement constituées de céréales non transformées comme le blé tendre, l'orge et le maïs. Les Pays-Bas et l'Allemagne se disputent, quant à eux, la deuxième position depuis 2023. Ces importations s'expliquent notamment par une faible production de blé à destination de l'alimentation humaine en Belgique et une production à très bon rapport qualité/prix en France par rapport à la Belgique.



### Évolution des importations de céréales en provenance du monde

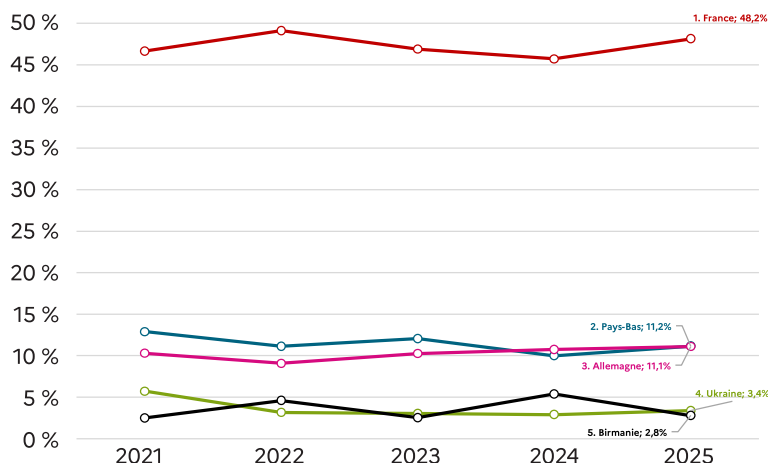
Les importations belges de céréales en provenance du monde ont diminué de 7,7 % en un an, atteignant 2,8 Md€ en 2025 contre 3,1 Md€ en 2024. Cette baisse est en grande partie liée à une forte diminution des importations en blé tendre (- 8,4 %) et en riz (- 26,9 %) qui demeurent cependant les plus importées. À noter que les importations de farines et produits à base de farine ont cependant augmenté respectivement de 9,1 % et 7,1 % sur la même période.



\*Autres céréales (2025) comprend notamment : avoine (1,4 %), gruaux et semoules (1,4 %), résidus de céréales (1,3 %).

### Évolution des parts de marché des principaux fournisseurs de céréales des cinq dernières années

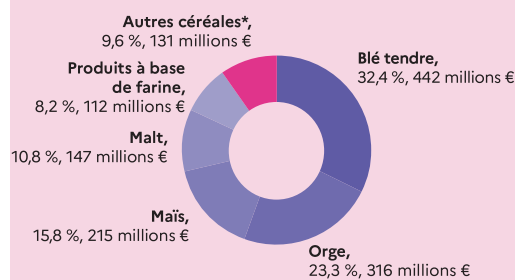
La France demeure le 1<sup>er</sup> fournisseur de la Belgique en céréales, représentant près de la moitié des importations totales belges, en hausse de 2,5 points de pourcentage entre 2024 et 2025. Les Pays-Bas (11,2 %) sont quant à eux passés devant l'Allemagne (11,1 %), l'Ukraine (3,4 %) et la Birmanie (2,8 %).



Source : Eurostat (UE), d'après Trade Data Monitor

### Répartition des importations belges de céréales en provenance de France en 2025

L'orge et le maïs qui constituent près de 40 % des importations belges de céréales françaises sont utilisés dans la fabrication de bière en Belgique, chez Boortmalt notamment, première malterie d'Europe.



\*Autres céréales comprend notamment : blé dur (1,9 %), grains travaillés (1,3 %), riz (1,3 %).